

SAINT PARIZE LE CHATEL

LA GAZETTE / N°56

MARS 2016



Un nouveau regard sur votre commune



N°56

MAGAZINE SEMESTRIEL CONCU, REALISE ET REDIGE
PAR LA MAIRIE DE SAINT-PARIZE-LE-CHATEL
Tél. 03 86 21 08 44

MAGAZINE IMPRIME PAR
INORE GROUPE IMPRESSION - 58640 VARENNES-VAUZELLES
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



ORIGINIS
AGENCE IDEI COMMUNICATION

Il est temps de
communiquer
autrement !

ORIGINIS
11 Grand'Rue 58490 Saint-Parize-le-Châtel
Tél. 03 86 38 08 54 // Mob. 06 75 39 17 37
cyril@originis.fr // gautier@originis.fr // originis.fr





Les missions du SIEEEN
aménager les lieux publics, distribuer de l'énergie, améliorer le confort et la sécurité,
traiter et valoriser les déchets ménagers, promouvoir les énergies renouvelables et développer l'e-administration

**Éclairage public, maîtrise de l'énergie,
Service d'Informations Territoriales des Collectivités**

Le SIEEEN est un partenaire privilégié de la municipalité de Saint-Parize-le-Châtel sur plusieurs domaines. Il accompagne la commune depuis de nombreuses années dans la **gestion de son éclairage public**. En 2014, plusieurs travaux ont été réalisés, avec notamment la dissimulation et l'enfouissement des réseaux électriques à "Moiry", ainsi que ceux d'éclairage public, de télécommunication et l'installation de nouveaux candélabres.

Le Syndicat assure également depuis 2010, un **accompagnement énergétique** à la commune ; avec l'appui des conseillers en énergies partagées du service Patrimoine et Énergies, qui ont proposé plusieurs plans d'action en faveur des économies d'énergies. La commune a rejoint dernièrement **le groupement d'achat d'énergies bourguignon pour le gaz et l'électricité**, géré par les quatre Syndicats Départementaux d'Énergies de la région.

Par ailleurs, Saint-Parize-le-Châtel est abonnée au logiciel de système d'information géographique du SIEEEN "**Ptolémée**". Le Service d'Informations Territoriales des Collectivités assure également **l'assistance informatique** de la commune depuis une quinzaine d'années, comprenant :

- des visites curatives et préventives,
- de la fourniture de matériels informatiques,
- une assistance à distance et sur site pour les logiciels métiers.

Syndicat Intercommunal d'Énergies, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre
7, place de la République - CS 10042 - 58027 Nevers cedex
Tél. 03 86 59 76 90 - Fax 03 86 59 76 99
<http://www.sieeen.fr> - Courriel : contact@sieeen.fr



NOUVEAUTE

LA GAZETTE / N°56 - MARS 2016

LA GAZETTE

NOUVEAU FORMAT,



La « Gazette » en pleine refonte
Nouveau format, papier plus fin
(économie oblige !), nouveau concept
pour la 56ème édition de la « Gazette
de Saint-Parize-le-Châtel », votre maga-
zine d'informations municipales.

Parue pour la première fois le 1er
Juillet 1989, soit bientôt 27 ans, elle
fait partie du « patrimoine » de notre
commune... et ne changera donc pas
de nom.

Nous avons finalisé, pour les vœux du
Maire, un livret d'accueil pour les nou-
veaux arrivants. Aujourd'hui tout nouvel
habitant de la commune, en s'adres-
sant au secrétariat de Mairie, se
verra remettre le « kit nouvel arrivant »
(livret d'accueil, agenda, plan de ville,
calendrier ramassage déchets, carte
de déchèterie, derniers Lien et bulletin
municipal ...).

C'est dans la même lignée de pré-
sentation du livret d'accueil que nous
avons conçu cette nouvelle « Gazette »
dans le but de garder une homogé-
néité dans nos supports d'informations.
Nous continuerons notre démarche
avec le Site Internet qui reprendra le
même visuel et deviendra aussi plus
convivial.

Nous rappelons que la condition prin-
cipale de ce bulletin a toujours été qu'il
s'autofinance c'est-à-dire, qu'il n'est
pas à la charge des contribuables. Il
existe donc grâce aux annonceurs,
commerçants, artisans et sociétés
implantés sur notre territoire ou alen-
tours. Nous tenions encore au nom de
la Municipalité à les remercier de leur
contribution ; certains nous sont fidèles
depuis très longtemps.

Et enfin, un remerciement particulier à
un de nos administrés, Julien Pelletier,
qui s'est proposé de mettre ses com-
pétences professionnelles au service
de notre commune pour la conception
des supports d'informations. (Livret
accueil, Gazette et site internet).

Vous avez donc entre les mains votre
nouvelle « Gazette », nous espérons
qu'elle vous satisfera. N'hésitez pas à
nous faire part de vos avis, remarques
et suggestions pour nos futures publica-
tions.

Lisiane Delbet ,
Maire-adjoint, en charge de la
communication

**Plus proche
de vous,
et à votre
image !**

LA GAZETTE

Retrouvez votre gazette en télécharge-
ment gratuit sur notre site internet
www.saint-parize-le-chatel.fr

Afin d'optimiser notre prochain
numéro, n'hésitez pas à nous faire part
de vos remarques en nous envoyant un
email à :
sympa-mairie@wanadoo.fr

SOMMAIRE

06/

Ecole / Bibliothèque



La rentrée des classes de septembre, mais également les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires), nous revenons sur ce qui s'est passé depuis septembre 2015.

10/

Mairie



Des infos, des nouveautés, tout ce qu'il faut savoir sur votre commune et vos services municipaux.

16/

Actualités

19/

Nos Partenaires



CCLA, Sycotom, Office de Tourisme, des nouveautés, notamment à Chevenon, autour du plan d'eau. C'est à lire dans ce numéro.

24/

Nos Associations



Revenons sur les sorties et animations qui ont marqué les 6 derniers mois, et jetons un oeil sur les événements à venir.

34/

Renseignements utiles

35/

Etat civil

LA TNT PASSE À LA HD
C'EST LE MOMENT DE
TESTER VOTRE TÉLÉ

La TNT HD arrive le 5 avril 2016.
Si vous recevez la télévision par l'antenne râteau, vérifiez que le logo «Arte HD» apparaît soit sur la chaîne 7 soit sur la chaîne 57.
Si vous ne voyez pas le logo sur l'une de ces deux chaînes : équipez-vous d'un adaptateur TNT HD.

• Si vous recevez la télévision par câble ou satellite : renseignez-vous auprès de votre opérateur.
• Si vous recevez la télévision par ADSL (box) ou par la fibre : votre équipement TV est déjà compatible HD.

TOUS À LA TNT HAUTE DÉFINITION
LE 5 AVRIL 2016

www.recevoirlaTNT.fr
0970 818 818
(prix d'un appel local)

ANFR
AGENCE NATIONALE DES FRÉQUENCES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



LA REDAC'

Directeur de publication :
Lisiane Delbet (Adjointe)

Journalistes & photographes :
Commission communication
Associations
Partenaires

Conception & Mise en page :
Julien Pelletier
Violaine Rousselet

UNE REMARQUE...
UNE QUESTION...
UNE INFORMATION A
NOUS COMMUNIQUER...

Contactez la rédaction :



03 86 21 08 44



Avenue de la Mairie
58490 Saint-Parize-Le-Châtel



mairie-sympa@wanadoo.fr

L'EDITO/

Madame, Monsieur,

La vie dans une commune impose le partage d'espace en commun et le respect de règles qui nous permettent de vivre ensemble. Le rôle d'une municipalité est de faire en sorte que cette vie commune soit la plus conviviale possible.

Pour cela, l'Etat a associé à la fonction de maire le pouvoir de police. Ce pouvoir peut être exercé de différentes façons. Dans les grandes villes, l'addition de l'anonymat et d'une police municipale permet de faire respecter l'ordre si nécessaire.

Dans un village comme le nôtre, le budget est utilisé à d'autres priorités que de financer un poste de policier municipal. L'appel à la gendarmerie dont le territoire d'intervention est plus que suffisant, ne doit être réservé qu'aux cas importants. Ce respect des règles de la vie en commun repose pour beaucoup sur la personne du maire.

Chacun peut comprendre que son action, sur une surface de 5 km² sur laquelle vivent 1 325 habitants reste limitée. Celui-ci ne peut être partout et en même temps. Nous avons la chance de vivre dans un village, où jusqu'à ce jour, les incivilités ne sont pas légion et les dégradations peu nombreuses. La plus grande majorité d'entre nous, si elle ne fait jamais parler d'elle, souhaite vivre en toute tranquillité, dans un environnement agréable et propre.

Donc, il appartient à tous de se poser la question de savoir où cesse notre liberté et où commence celle de notre voisin. Des petits gestes quotidiens effectués de façon anodine peuvent chez celui-ci provoquer un désagrément que l'on n' imagine pas. Subir les aboiements d'un chien ou marcher dans ses crottes, le bruit d'un moteur de tondeuse un dimanche après-midi, le linge qu'il faut rentrer parce que la fumée a suivi le sens du vent, déposer son enfant à l'école devant le panneau arrêt interdit alors qu'un arrêt minute existe, la vitesse excessive dans la rue, les poubelles éventrées. Le récit de ces faits quotidiens peut faire sourire mais, répétées dans le temps, ces incorrections provoquent de la colère et génèrent des conflits. La réglementation aborde tous ces sujets mais reconnaissons qu'une attention particulière à nos faits et gestes peut éviter bien des antagonismes. Un peu de tolérance vis-à-vis de désagréments peu fréquents permettra de bien vivre ensemble. Le maire sait prendre ses responsabilités en fonction de la gravité de l'incivilité et sera intransigeant si la sécurité de ses concitoyens est menacée. En cas de conflit de voisinage, il continuera de proposer de réunir les protagonistes autour d'une table afin de trouver si possible une solution.

Notre village est reconnu comme bien entretenu, par le travail des employés communaux qui en assurent l'entretien mais aussi par l'attention toute particulière que chacun d'entre nous apporte à sa propriété. En revanche, il n'est pas tolérable que certains laissent en friche des parcelles inoccupées ou abandonnent des véhicules inutilisés au fond du jardin. La loi autorise le maire à des actions coercitives pour lutter contre ces pollutions, elles continueront d'être appliquées.

Le maire et son conseil municipal espèrent que chacun fera en sorte que notre commune continue de bien vivre ensemble et restent persuadés qu'une bonne relation entre voisin est plus efficace qu'une application de règlements.

André Garcia,

Maire



Monsieur le Maire, André Garcia accompagné de son adjointe, Marie-France de Riberolles, en charge de la vie sociale étaient présents à l'heure de la rentrée. Ils se sont assurés auprès de Sabrina Bonnet, Directrice nommée en remplacement de Philippe Morizot, en congé maladie, que tout était opérationnel pour que les enfants entament l'année scolaire 2015/2016 dans les meilleures conditions. La municipalité s'est notamment réjoui d'une hausse de l'effectif d'environ une dizaine d'élèves.



TELETHON 2015

Cette année encore, les deux communes de Magny-Cours et de Saint-Parize-le-Châtel se sont mises d'accord avec la direction du circuit pour réitérer l'organisation d'une action Téléthon, dans les mêmes conditions, avec un départ à 18 h 30 de la ligne officielle. Malgré un temps plutôt maussade mais fort heureusement sans pluie, la participation de cette année a dépassé celle de 2014. Environ deux cent cinquante marcheurs se sont retrouvés pour un tour de circuit. Beaucoup d'enfants ont accompagné leurs parents, certains à bicyclette, d'autres en planche à roulettes et même en monocycle. Certains courageux (et entraînés) ont parcouru deux fois la boucle en courant pendant

que la majorité des marcheurs l'accomplissait, comme prévu, en une seule fois. A l'arrivée, tout le monde était content d'avoir participé, surtout en soutenant ainsi les recherches sur les myopathies.

Une boisson chaude, un gâteau étaient offerts aux marcheurs qui n'avaient pas oublié de remplir l'urne mise à disposition à l'entrée : le bilan de la soirée a permis de récolter la somme de 1 242 €, remise à l'AFMTELETHON.

(Article Magny-Cours- Déc 2015)

Téléthon



ECOLE/

JOURNEE DE LA LAICITE A L'ECOLE DE SAINT-PARIZE-LE-CHATEL



Pour la 1ère célébration de la journée de la laïcité, les enseignants et leurs élèves ont souhaité marquer l'événement en mettant en place des actions phares. La matinée du Mercredi 9 Décembre a été banalisée et partagée en 3 phases :

- ateliers au sein des classes,
- dégustation de spécialités culinaires «d'ici et d'ailleurs» (réalisées en classe ou confectionnées par les parents) et
- visite de l'exposition des travaux d'élèves conçus sur le thème de la laïcité,
- affichage solennel de la Charte de la Laïcité et chant collectif.

Les objectifs de cette Charte sont de faire comprendre et "faire partager" aux élèves les valeurs de la République: Liberté, Egalité, Fraternité. L'école a pour mission de transmettre ces valeurs et ces principes fondateurs. Il s'agit de faire comprendre aux élèves leur sens, leur bien fondé et leurs enjeux.

Pour travailler la Laïcité au sein des classes et de manière adaptée à chaque niveau de classe, nous avons mis en place différents ateliers autour de grandes valeurs : la Tolérance, le Respect, la Différence, la Coopération, le Partage ...

- étude et illustration du poème «Liberté, j'écris ton nom»,
- lecture d'albums en lien avec la Laïcité lus par les plus grands aux plus petits,
- apprentissage du chant «On écrit sur les murs»,
- jeux coopératifs nécessitant l'entraide entre les partenaires de jeu,
- création et affichage du mur de la solidarité,
- réécriture et illustration des articles de la Charte.

Nous remercions les élèves qui se sont impliqués dans ce projet, ainsi que les parents d'élèves qui nous ont proposé une ouverture culturelle grâce aux douceurs culinaires offertes.

Les élèves de maternelle ont préparé des pâtisseries provenant d'autres pays (fruits déguisés, tarte créole, scones). Les élèves de Petite Section ont réalisé, à l'aide de peinture, des empreintes de mains de couleurs différentes, rappelant les différentes couleurs de peau. Les élèves de Moyenne Section ont travaillé autour du portrait, à la manière d'Andy Warhol, afin de montrer que l'on est tous pareils et à la fois tous différents. Les élèves de Grande Section ont conçu une farandole de silhouettes main dans la main, pour symboliser la fraternité.

Les élèves de l'école primaire ont participé à divers ateliers :

- atelier culinaire (confection de spécialités hollandaises),



NAP / Nouvelles Activités Péri-scolaires



Suite aux changements des rythmes scolaires, la Mairie propose aux enfants de nombreux ateliers adaptés à toutes les tranches d'âge.

Ces ateliers sont préparés et organisés par les animateurs de l'ALSH et des intervenants extérieurs. Les enfants ont pu découvrir :

Land Art : Faire travailler son imagination en utilisant tout ce que la nature peut nous fournir.

Atelier «le petit rapporteur» : Nos journalistes en herbe ont conçu un petit journal des TAP NAP de l'année en cours.

Atelier Pâtisserie : Les apprentis pâtissiers ont fabriqué les gâteaux qui ont été servis à tous les enfants de l'ALSH au moment du goûter.

Atelier rugby : les entraîneurs de l'USON viennent faire découvrir le rugby.

Atelier tennis : Initiation par Bernadette Montillon aux CP et grande section de maternelle.

Atelier bibliothèque : Violaine, notre bibliothécaire vient charmer les enfants en les invitant à entrer dans le monde des livres. Activité artistique et ludique.

Atelier modelage : Découverte des différents types de matières à travailler et fabrication de petits objets.

Atelier découverte du bois : Approche du travail du bois à l'aide d'outils, permettant de construire tout ce qui est nécessaire afin que nos petits amis de la nature puissent se nourrir, nicher et se protéger.

Atelier jardinage : Entretenir un coin de jardin où seront plantés des légumes, des fruits, des fleurs et des petits fruitiers.

Atelier découverte de l'Art : Découverte de grands peintres à leur tour de reproduire leur propre œuvre d'art.

Atelier Relaxation : mené par Mr Chrapek d'où les enfants reviennent plutôt détendus !

Et encore beaucoup de nouveaux ateliers comme le cyclo route avec l'intervention de Dominique du club de Saint-Parize, atelier jeux d'adresse, atelier jeux de société, atelier jeux de construction, bien d'autres à venir, mais gardons le secret pour réserver encore de belles surprises à nos écoliers.

BIBLIOTHEQUE/

LA BIBLIOTHEQUE COMME LIEU DE VIE SOCIALE

En octobre, une rencontre mairie\bibliothèque a permis de faire le point sur la structure et son activité.

Après avoir évoqué le lien de la bibliothèque municipale avec la BDP (bibliothèque départementale de prêt, gérée par le département), Lisiane Delbet, adjointe en charge des affaires culturelles, a mis en évidence l'investissement de la commune et la part prise par Violaine Rousselet, la titulaire du poste de bibliothécaire, et celle des bénévoles réguliers qui assurent des tâches d'animation, de choix dans l'achat des ouvrages, de protection et entretien du fond, d'accueil du public, le samedi matin. Une aide appréciée car précieuse.

À Saint-Parize-le-Châtel, on rejoint la volonté de la BDP de voir la bibliothèque devenir un lieu de vie formel où chacun pourrait aller et venir, faire des rencontres, échanger, travailler, consulter...N'hésitez pas à franchir le seuil...

JYL (Journal du Centre) Oct 2015



La bibliothèque en 2015 en quelques chiffres :

- 244 emprunteurs actifs dont 20 résidents hors commune,
- 4397 emprunts,
- 6700 livres de toutes sortes (dont 4721 en fonds propre) disponibles pour les 244 emprunteurs recensés. En audio-visuel, ce sont 510 CD (201 FP) et 273 DVD mais aussi des revues,
- Une note encourageante : 47 nouveaux lecteurs ont été inscrits l'an passé.

Le lieu est ouvert à mi-temps, avec une présence sur deux fronts pour Violaine, notre bibliothécaire :

- l'ouverture au public. Le samedi matin, la permanence est tenue par une bénévole.
- la participation aux ateliers péri-scolaires

PROJETS 2016

- Dans les cartons, on retient l'idée de la restructuration du coin jeunesse afin de permettre aux plus jeunes d'y trouver aussi leur place pleine et entière.

- Le retour des soirées de lecture à haute-voix, une première a eu lieu le 18 mars... d'autres seront programmées...

- Nouveauté 2016 : « Je lis, tu lis, on en parle »... ou la création d'un club de lecteurs. Pour les adultes, après une formation suivie à la BDP, Violaine voudrait mettre en place un comité de lecture qui réunirait des gens intéressés pour réaliser la critique d'ouvrages (prêtés par Le Cypres) et constituer ainsi le fonds propre de la bibliothèque. Elle invite toute personne intéressée à

participer à cette rencontre qui aura lieu le vendredi 1er avril à 19h à la bibliothèque où vous pourrez découvrir des romans nouvellement parus. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à passer à la bibliothèque ou contactez Violaine au 03 86 58 04 78.

La bibliothèque est ouverte au public, le mardi, de 16 h à 18 h, le mercredi, de 14 h 30 à 17 h, le vendredi, de 16 h à 19 h, et le samedi, de 10 h à 12 h.

CEREMONIE/

CENTENAIRE DE LA GUERRE 1914-1918 - HOMMAGE DES ENFANTS AUX SOLDATS MORTS AU COMBAT

Avec la rentrée 2015/2016, les hommages à nos soldats de la Première Guerre ont repris avec la participation des classes de CM1 et CM2 pour que perdure le devoir de mémoire.



HOMMAGE

à

FOUCRIER Prosper
25 ans - Soldat
160^{ème} Régiment d'Infanterie

MORT POUR LA FRANCE
A Ripont (Marne)

Le 26 Septembre 1915

HOMMAGE

à

DUPRE Jean Emile
22 ans - Soldat
1^{er}Régiment d'Infanterie Coloniale

MORT POUR LA FRANCE
A Grenay (Pas-de-Calais)

Le 27 Octobre 1915

HOMMAGE

à

TRESORIER François
26 ans - Soldat
226^{ème} Régiment d'Infanterie

MORT POUR LA FRANCE
A Haute Avesnes (Pas-de-Calais)

Le 01 Novembre 1915



HOMMAGES/

COMMEMORATIONS DU 11 NOVEMBRE



Comme l'an passé et en ces temps de commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale, c'est encore une population nombreuse et un nombre important des enfants de l'école qui se sont rendus aux monuments aux morts.

Cette année, la Municipalité a recensé et remises en état les tombes des soldats de la Guerre 14/18, soit au total 9 (*) ainsi que celle du chanoine Thépénier (**). Ce sont 10 enfants qui ont fleuri ces sépultures avant les traditionnels dépôts de gerbes de la Municipalité et de la FNACA.

(*) *Chevriot Jean-Baptiste, Girod Fernand Pierre, Denis Louis, Desabres Antoine, Dupré Emile, Trésorier François, Prat Albert, Montupet Antoine, Lamoussière Pierre*

(**) *Chanoine Thépénier : Les femmes ont eu un rôle important durant la guerre, elles ont remplacé les hommes aux champs, élevé seules les enfants, appris des métiers réservés aux hommes. Toutes ces femmes de notre village étaient touchées par un deuil : père, époux, fils, frère, cousin... parfois plusieurs pour la même famille. Ce sont donc elles qui se sont ligüées pour lancer une souscription afin de financer la construction du monument aux morts et cela avant la fin de la guerre.*

Le monument de la commune de St Parize-le- Châtel a donc été le premier de la Nièvre à avoir été élevé, et le seul élevé avant la fin de la guerre.

Ceci explique l'inscription par ordre chronologique des soldats. C'est le 24 juin 1917 que le chanoine Thépénier lors d'une cérémonie, remet au nom des femmes le monument à M Gaulon, maire de St Parize.

HOMMAGE AUX VICTIMES DU TERRORISME



Le lundi 16 novembre à 12h, comme partout en France, La Municipalité a répondu à l'appel lancé par l'Etat à respecter une minute de silence. Un bon nombre de citoyens ont ainsi rejoint les enfants dans la cour de l'école pour écouter, non sans émotion, le message de Monsieur le Maire rendant hommage à toutes les victimes des attentats et apportant le soutien de chacun, aux familles endeuillées.

HOMMAGE EN PRESENCE D'UN DE NOS DEPUTES



Le jour de la rentrée et à l'heure de la récréation, les enfants des cours moyens se sont retrouvés, devant la mairie, sous la conduite de leur maîtresse. C'était la reprise du devoir de mémoire que le groupe scolaire mène sur quatre années, pour marquer le centenaire de la mort d'un homme de la commune au cours de la Grande Guerre.

Ce lundi 4 janvier marquait celle de **Gilbert Daubon**, décédé en 1916, à l'hôpital, des suites de ses blessures. Cinq élèves de CM2 avaient préparé un travail qu'ils ont présenté devant leurs camarades. Ils ont élargi le propos de la guerre de 14 en évoquant les drames de l'année 2015. C'était l'occasion, pour le député, Christian Paul, et le maire André Garcia présents à cette manifestation, d'intervenir pour rappeler les valeurs de la République et faire une très courte leçon d'éducation civique. Pour mémoire, ce sont quarante-huit enfants de Saint-Parize-le-Châtel qui seront morts au cours de cette terrible guerre sept autres, plus tard des suites de leurs blessures. L'an prochain, les élèves de CM 1 d'aujourd'hui perpétueront, à leur tour, ce souvenir.

TRAVAUX DIVERS



DES RESEAUX VIEUX DE 40 ANS...

Le Siaep Allier-Nivernais a remplacé les canalisations et les branchements d'eau potable, rue de l'Ouche, rue des Places, place du Champ-de-Foire et au début de la route d'Azy-le-Vif.

Sur cette partie, le réseau d'eau était ancien (fin des années 60 / début 70). Le Siaep avait détecté de nombreux dysfonctionnements et convenu de son mauvais état. Il était devenu nécessaire de remplacer les conduites et de renforcer le réseau par des diamètres de canalisations plus importants.

Vingt-trois branchements ont été intégralement repris, c'est-à-dire pose de nouvelles conduites de branchement et de compteurs dans des regards situés sur le domaine public, pour ceux qui étaient dans les propriétés privées.

Les travaux se chiffrent à environ 55.000 € TTC.

JLC (Journal du Centre) Sept 2015

APRES LE RESEAU D'EAU, DES TRAVAUX DE VOIRIE...



Avec quelques semaines de désagréments divers pour les riverains, les travaux de la rue de l'Ouche se sont en achevés en Novembre.

Les principales étapes de ces travaux consistaient en un changement d'une canalisation et la remise à neuf de certains branchements d'eau pour des particuliers, le passage d'une caméra pour le contrôle de la canalisation d'assainissement, la réparation de cette canalisation, la confection de trottoirs, la réfection de la chaussée, la pose d'un caniveau et le terrassement de finition.

La première étape était pilotée par le SIAEP tandis que la seconde l'était par Centre Voirie. Une tranche de travaux voulus par la mairie, réalisée pour une enveloppe de près de 60.000 €.

Et on enregistrera que la circulation dans cette voie est désormais limitée à 30 km\h.

JYL (Journal du Centre) Nov 2015

ILLUMINATIONS de *Noël*

LA MAGIE DE NOEL PASSE PAR LES ILLUMINATIONS...

Début décembre, nos communaux, Jean-Luc et Gilles étaient à pied d'œuvre pour installer sapins, guirlandes et décors lumineux afin de donner à notre commune et au hameau de Moiry un air de fête ... des moyens de mise en œuvre sont alors nécessaires comme une nacelle louée pour la circonstance...

Ils ont fait preuve d'ingéniosité pour les décors de Noël en particulier pour la place de la poste, branchage, bois, liane, houx, qui ont permis d'obtenir un décor féerique, nous les remercions pour leur contribution sans faille.



L'ERE DES CABINES TELEPHONIQUES PREND FIN

Adieu...

Après la disparition de notre bureau de poste, une autre page de notre histoire va se tourner avec la suppression des cabines téléphoniques de Moiry et du centre bourg.

En 1997, il y avait 300 000 publiphones (c'est le nom officiel), les 65 000 qui existent encore aujourd'hui vont tous disparaître. Le téléphone portable a supplanté ce service et plus personne ne rentre dans cet espace exigu qui autrefois a rendu de nombreux

services. Nous aurons en mémoire quelques images de file d'attente devant la cabine ou de 3 à 4 personnes entassées à l'intérieur ou encore une coupure trop rapide de notre entretien par manque de pièce.

Adieu la cabine, place au portable



AGENCE POSTALE COMMUNALE

Inauguration officielle de l'agence postale communale A.P.C.

Ouverte en mairie depuis le 02 Novembre 2015, ce n'est que le Jeudi 21 Janvier dernier qu'a eu lieu l'inauguration officielle. Elle a pris le relais du bureau de poste, disparu. Elle est installée dans le secrétariat de mairie, tenue par Sabrina Guittait,...et ouverte les Mardi, Jeudi et Vendredi de 14 h à 16 h 30 et les Mercredi et Samedi de 9 h à 11 h 30

Christine Geirnart (directrice de Territoire) et Julien Deniboire (délégué aux relations territoriales) André Garcia (Maire), au moment de couper le ruban officiel.



FETES DE FIN D'ANNEE/

LA DESCENTE DU PERE NOEL

Le 19 décembre, petits et grands se sont retrouvés au cœur du village, sur la place de poste, qui avait pour l'occasion revêtu son habit de fête, pour accueillir le Père Noël des commerçants. Il est arrivé accompagné de petits lutins sur des vélos éclairés et décorés du club de l'ACSPMC distribuant des papillotes. Ce fût un moment de convivialité autour d'un chocolat ou d'un vin chaud offert par nos commerçants suivi d'une séance de photos.



LE NOEL COMMUNAL

Le personnel communal mis à l'honneur

Lors d'une réception amicale, organisée par Marie-France de Riberolles et Lisiane Delbet, les deux adjointes, il est revenu à André Garcia, le maire, de faire une courte allocution. Deux objectifs étaient visés : faire un rapide état de la situation de la commune en la plaçant dans la perspective d'un avenir incertain encore au sein de la CCLA et peut-être plus et valoriser le travail des personnels pour les en remercier. Cela fait, on a récompensé chacun d'une gratification sous forme de bon d'achat. Après quoi il était temps de prendre le verre de l'amitié et d'attaquer le petit buffet au cours duquel tous les participants ont pu passer d'un groupe à un autre et entretenir ainsi les liens amicaux qui les unissent.

JYL (Journal du Centre) Déc 2015



VOEUX DU MAIRE



André Garcia, à la tête de l'équipe municipale, a présenté ses vœux à la population venue nombreuse à la salle des fêtes. En présence des élus et responsables du monde économique et du secteur associatif, le maire a fait le bilan d'une année de fonctionnement et présenté les dossiers qui vont faire l'actualité de 2016. Pour le passé, l'événement marquant de la vie locale aura été l'incendie de l'épicerie. Au registre des satisfactions, on retient le travail de fond effectué par toutes les associations et l'animation du village, la réussite des nouvelles activités périscolaires (des propositions multiples qui emportent l'adhésion des enfants), la transformation de la Poste en agence postale communale. Pour l'année qui débute, des projets seront réalisés. D'abord, l'ouverture d'un restaurant, la Réception, mercredi 20 janvier. De la responsabilité du Conseil, l'éclairage public, de nuit, sera interrompu de 23 h à 5 h en semaine, et minuit à 6 h le week-end. Cela permettra d'économiser 10.000 € par an. Ensuite, dans l'été, la salle des fêtes sera mise aux normes d'accessibilité et les toilettes seront rénovées. Enfin, des discussions seront encore menées avec l'ADN en vue d'un rapprochement de la CCLA, dans le cadre de la refonte des intercommunalités. Des sujets qui seront repris et approfondis dans d'autres circonstances.

JYL (Journal du Centre) Janv 2016

VISITE DU DEPUTE CHRISTIAN PAUL



les élèves du groupe scolaire, portant sur les morts des enfants de la commune lors de la Grande Guerre. Après quoi l'association Hérité a présenté un historique rapide de la présence des Américains, à partir de 1917, sur le vaste site entre Saint-Parize-le-Châtel et Mars-sur-Allier.

Pour continuer, André Garcia faisait part de son projet de remise aux normes d'accessibilité de la salle des fêtes dans le courant de cette année et évoquait la situation du commerce local. Pour terminer la matinée, des échanges portaient sur le schéma départemental de coopération intercommunal (SDCI, loi NOTRe) et la position de la CCLA dans cette affaire. Une rencontre riche d'informations et d'un débat ouvert, constructif.

JYL (Journal du Centre) Janv 2016

Lundi 04 Janvier, Christian Paul, député de la circonscription, était dans la commune. Une visite pour s'informer, comprendre et échanger. La matinée a débuté avec la rencontre des responsables de l'entreprise www-autosport, spécialisée dans la préparation de moteurs pour des compétitions de drift, un sport de glisse pour voitures. Ensuite, la délégation d'élus municipaux autour d'André Garcia, maire, et le député ont suivi la cérémonie du souvenir, conduite par

RESTAURANT NOUVELLES SAVEURS



De nouveaux restaurateurs

Après quelques mois de sommeil, sa reprise par de nouveaux propriétaires et plusieurs semaines de travaux, l'établissement de restauration, situé au 28, Grand'Rue, a ouvert ses portes le 20 janvier. L'enseigne en est désormais « La Réception ». Le cadre de la salle a totalement été refait (ambiance Années Folles), la cuisine agrandie et rééquipée, les sanitaires mis aux normes d'accessibilité. Côté cuisine et salle, Hilare Baltazar et Emilie Krupiak arrivent de La Collancelle où ils ont tenu le restaurant-bar, Le relais des voûtes, pendant deux ans.

La Réception propose, un service le midi et le soir, du mercredi midi au dimanche soir mais aussi des ventes à emporter (pizzas et flammekueches à commander de préférence avant 19 h 30). Réservation conseillée 06 82 07 29 97.

LA RECEPTION

28 Grand'Rue
58490 SAINT-PARIZE-LE-CHATEL
Tél. 06 82 07 29 97

INFO ENVIRONNEMENT



Deux nouveaux services sont mis en place par le Syctom de St Pierre le Moutier :

- la collecte des papiers administratifs pour les mairies,
- la collecte des encombrants : opérationnelle depuis le 1^{er} février, les premiers encombrants ont déjà été ramassés.

Nous rappelons que ce service est payant et qu'une facture vous est adressée par courrier en fonction du volume.

13€

Le premier m³

23€

Pour 2m³

33€

Pour 3m³ (limite max)

Pour accéder au service prendre rendez-vous au Syctom au 03.86.37.26.99.

Pour plus de détails, reportez vous à la page SYCTOM de notre magazine.

CENTRE SOCIAL

NOUVEAUTE : SERVICE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE



Le service de portage de repas à domicile est une aide complémentaire s'inscrivant dans la politique de maintien à domicile.

En effet, il permet aux personnes âgées ou avec un handicap, qui rencontrent des difficultés pour faire leurs courses ou pour confectionner leurs repas, de se faire livrer à domicile une nourriture équilibrée et variée.

Les bénéficiaires :

Ce service de portage de repas à domicile s'adresse à toutes les personnes de plus de 60 ans, titulaire d'une carte d'invalidité ou de handicap et sans condition d'âge pour les personnes sortant d'une hospitalisation.

Nous intervenons sur les communes de Magny-Cours, Challuy, Chevenon, Gimouille, Saincaize, Imphy, Saint-Eloi, Sauvigny-les-Bois, Sermoise-sur-Loire et depuis février 2016, nous pouvons faire bénéficier les personnes domiciliées sur la commune de Saint-Parize-le-Châtel.

Pour tout renseignement, contacter le Centre Social 03 86 21 29 10

La plaquette du centre est consultable sur le site de Saint-Parize www.saint-parize-le-chatel, page informations pratiques, autres services

PROJET SPECTACLE



Ecole de St Parize le Châtel
logo centenaire
Commémoration du centenaire de la grande guerre
Projet de spectacle pour le printemps 2017.

A l'école, un projet visant à mettre en scène la vie à Moiry en 1914, l'entrée en guerre, l'installation des Américains et l'histoire de Rebecca Goethe est en cours d'écriture. Les classes principalement concernées par ce projet seraient les CM1 CM2 de 2016/2017.

Réalisation :

Pour cela, nous prévoyons d'écrire un scénario à partir des textes écrits par Rebecca Goethe de Vries durant cette période. (Rebecca était une jeune fille de notre village qui a épousé après la guerre un infirmier de l'hôpital américain. Sa fille Lucy correspond encore avec nous) Un projet dans lequel tout Saint Parizois peut s'investir.... :

Chacun peut apporter sa contribution suivant ses compétences, en réalisant des costumes, des décors, des accessoires, en réalisant des recherches, en prêtant des documents, etc.....

Nous travaillerons en collaboration

avec les Américains descendants de Rebecca, Lucy et sa famille.

De quoi avons-nous besoin tout de suite ?

Chacun de vous peut nous aider. Il nous faut rapidement :

- Des textes écrits à cette époque (1914/1919) lettres, articles de presse, témoignages..... anecdotes ... notes sur la construction de l'hôpital et les Américains
- Des photos de Moiry et de l'hôpital américain.
- Des costumes d'enfants et adultes de cette époque (écoliers, hommes et femmes de la campagne, notable, comte et comtesse, curé, gendarme, soldat.....
- Des accessoires et petits meubles d'école et de maison de cette époque.
- Le journal annonçant l'assassinat de l'archiduc à Sarajevo et la déclaration de guerre

Toutes les personnes intéressées pour participer à ce projet, aider, prêter des documents ou costumes..... peuvent s'adresser à Philippe MORIZOT le directeur de l'école : 06 14 67 87 96.



COMMUNAUTE DE COMMUNES LOIRE-ALLIER/



AMENAGEMENT DU PLAN D'EAU DE CHEVENON

La phase étude est terminée et le conseil communautaire du 8 février a décidé de passer à la phase réalisation.

L'aménagement consistera dans un premier temps à remettre à niveau les voies d'accès et les réseaux nécessaires à ce projet. Dans un deuxième temps, des travaux seront réalisés afin de redonner de l'attractivité à ce site. Jeux d'enfants traditionnels mais aussi miroir d'eau ainsi que la possibilité à des personnes à mobilité réduite de pouvoir se promener sur des berges aménagées.

Cette réalisation est en lien avec le projet régional Euro vélo 6 qui concerne le canal latéral à la Loire ainsi que le programme Loire en Bourgogne. Cette relation permet de profiter de subvention de l'Etat, de la Région ainsi que de l'Europe. Le cabinet Tourismessor assiste la CCLA pour la mise en œuvre de ce projet qui profitera à tous nos habitants mais aussi à de nombreux

touristes qui empruntent les digues du canal qui trouveront sur cet espace ludique un accueil qui leur sera réservé.



DES GESTES SIMPLES QUI PEUVENT SAUVER



La CCLA a souhaité apporter à ses habitants les bases des premiers secours en cas de perte de connaissances. La communauté de communes s'est équipée du matériel nécessaire à cet enseignement et elle remercie M Dupré de son engagement bénévole pour cette action. Si vous êtes intéressé rapprochez-vous du secrétariat de mairie pour vous inscrire.

SARL
Philippe FRANÇOIS

Plaques de plâtre
Peintures - Isolation
Revêtements sols et murs
Vitrerie

St Pierre le Moutier

03 86 21 22 54 - 06 72 34 58 34
philippe.francois58@cegetel.net

Groupama
Toujours là pour moi.

19, Place de l'Eglise
58240 St Pierre le Moutier
Tél.* 09 74 50 31 53

LE BON NUMERO
Pour tout déclarer et demander

*09.74.75.0272 Particuliers
*09.74.75.0273 Agriculteurs
*09.74.75.0274 Professionnels
*Prix d'un appel local à partir d'un fixe

SANS RENDEZ-VOUS
Mardi et Jeudi
De 08H45 à 12H00
Samedi
De 08H45 à 12H00

SUR RENDEZ-VOUS
Mardi et jeudi
De 13H30 à 18H00
Vendredi
De 08H45 à 12H00
Et 13H30 à 18H00

DPC sarl

Energies
renouvelables
Entretien chaudières
Chauffage central
Salle de bain
Sanitaire

DEPANNAGES
INSTALLATIONS

DEPANNAGE
PLOMBERIE
CHAUFFAGE

Chambon - 58240 LIVRY www.dpc-livry.com 03.86.37.20.96

Ent. Bruno CHARONNIER

MENUISERIE
ARTISAN
Poseur - Installateur

Cuisines - Salles de bains
Pose menuiserie
Cloisons sèches
Placo - plâtre
Faux plafonds
Petits travaux divers

03 86 21 25 69
06 82 83 98 98

24 Route de Saint-Groges
58490 ST-PARIZE-LE-CHATEL

PASCAL CHAMPION
SIRET 750 831 711 000 15
TVA FR 42 750831711

COUVERTURE ZINGUERIE
ENTRETIEN TOITURE
DEMOUSSAGE

43 Rue Francis Garnier - 58000 NEVERS
Tel. : 07 60 35 29 06
pascal.champion.couverture@orange.fr

CURT SARL

MAÇONNERIE - COUVERTURE
RAVALEMENT DE FAÇADE
ISOLATION PAR L'EXTERIEUR
RAMONAGE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE
CARRELAGE - MOSAÏQUE

19 Rue René Levannier
58600 FOURCHAMBAULT
Tél. : 03.86.60.83.37
Fax. : 03.86.60.89.10
Email : sarl.curt@wanadoo.fr

Raphaël PICHON

CA
CENTRE LOIRE
Le bon sens a de l'avenir

AGENCE DE ST PIERRE LE MOUTIER, 11 Avenue du 11 Novembre
Tel 09 78 97 89 78

LAMOISSIERE père & fils

Menuiseries bois
Fabricant sur mesure

Pose PVC
Escaliers
Vitrage isolant

1 rue Tour des murs
03320 - LE VEURDRE
Tel : 04 70 66 40 70 - Fax 04 70 66 40 52

RGE
QUALIBAT



SYCTOM de Saint-Pierre-le-Moûtier

SYndicat pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères



Les déchetteries : des apports à la hausse

En 2014, les déchetteries de Chantenay-Saint-Imbert et de Magny-Cours ont permis de collecter près de **2 750 tonnes de déchets** soit une moyenne de **180 kg par habitant**.

On observe une progression constante des dépôts en déchetterie, depuis leur ouverture.

Le rôle des déchetteries est primordial car elles permettent :

- d'évacuer, dans de bonnes conditions, les déchets non admis à la collecte des ordures ménagères,
- de répondre aux exigences réglementaires (limiter l'enfouissement des déchets, ...),
- et de limiter les dépôts sauvages.

L'objectif est de valoriser et recycler le maximum de matériaux pour économiser les matières premières et protéger l'environnement. En 2014, **59 % des apports en déchetterie ont ainsi pu être valorisés dans l'une des filières de valorisation matière ou organique**.

Les filières de valorisation permettent de percevoir des recettes qui viennent ainsi en déduction des dépenses (gardiennage, collecte des bennes, élimination des déchets). L'intérêt économique des déchetteries est donc évident : **105 €/tonne pour les déchets déposés en déchetterie contre 252 €/tonne pour les déchets déposés dans les sacs roses**.

Une fréquentation à la hausse

Les déchetteries sont devenues un lieu incontournable de tri et de valorisation des déchets avec près de **25 500 visites enregistrées en 2014**, soit une fréquentation en hausse de **5,3 %** par rapport à l'année précédente :

44 % des foyers de notre territoire se sont rendus au moins une fois sur l'une des deux déchetteries en 2014

75 % s'y sont rendus moins de 10 fois

9 % s'y sont rendus entre 20 et 70 fois.



Soyez vigilant, groupez vos apports en déchetterie pour éviter les trajets inutiles !

Attention

Conditions d'accès des professionnels

Les déchetteries sont accessibles également aux professionnels de notre territoire ou travaillant sur notre territoire. **A la différence des particuliers, leur accès est payant.**

Lorsqu'un artisan réalise des travaux pour vous, c'est à lui de gérer l'évacuation et le traitement des déchets engendrés par ces travaux. Cette prise en charge des déchets d'activité est comprise dans le montant de sa prestation.

Or, on observe une forte baisse de fréquentation des professionnels et des recettes perçues : - 20 % de visites en 2014 par rapport à 2013.

Face à ce constat, le SYCTOM a décidé de durcir les règles d'accès des professionnels :

→ Accès autorisé uniquement sur présentation d'un pass' professionnel, au nom de l'entreprise

→ Refus de l'utilisation d'un pass' particulier (que ce soit, le pass' de leur habitation personnelle ou le pass' de leur client).

Les demandes de pass' professionnels sont à adresser au SYCTOM (formulaire téléchargeable sur syctomsaintpierre.fr)



En 2014

Le top des dépôts en déchetterie



6 500 :
C'est le nombre d'appareils électriques et électroniques déposés sur les déchetteries.



85 %
c'est la progression de vos dépôts en déchetterie de produits toxiques (peintures, bidons souillés, solvants...)

Horaires d'ouverture des déchetteries

Magny-Cours

Tel : 03.86.21.27.40
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi :
de 08h30 à 12h00
et de 14h00 à 17h00

Chantenay-Saint-Imbert

Tel : 03.86.38.62.56
Lundi, Mercredi et Samedi :
de 08h30 à 12h00
et de 14h00 à 17h00
Vendredi : de 14h00 à 17h00



Horaires du 1^{er} Juin au 30 Septembre :
ouverture à 08h00 au lieu de 08h30



Service de collecte des encombrants à domicile



A compter de février 2016, le SYCTOM proposera une collecte des encombrants à domicile et sur demande, sur tout son territoire.

Pour qui ?

Pour les personnes qui ont des difficultés à se déplacer ou qui n'ont pas de véhicule adapté pour porter les encombrants à la déchetterie.

Comment procéder ?

1. Contacter le SYCTOM afin de programmer un ramassage au **03.86.37.26.99**.
2. Préciser vos coordonnées complètes (nom, adresse, n° de téléphone, n° pass' déchetterie), ainsi que la nature et la quantité d'objets à enlever.
3. Le SYCTOM vous informera de la date du ramassage.

Quelles sont les modalités de la collecte ?

Les encombrants devront être déposés sur la voie publique, au plus tôt la veille au soir de la date retenue pour la collecte, en veillant à ne pas gêner la circulation des piétons et des véhicules.

Les quantités sont limitées à 3 m³ par enlèvement.

Afin de faciliter la collecte, le poids maximum de chaque objet est fixé à 60 kg.

Seuls seront enlevés les encombrants déclarés lors de la prise de rendez-vous.

Et après la collecte ?

Les déchets, ainsi collectés, seront triés à leur arrivée en déchetterie et pourront, pour une part, être valorisés (ferraille, mobilier, DEEE) et d'autre part, être enfouis.

Dois-je payer pour ce service ?

Attention, ce nouveau service est payant pour les personnes intéressées.

Le tarif est calculé en fonction du volume collecté, à savoir :

13 € le 1^{er} m³
Et 10 € le 2^{ème} et 3^{ème} m³.



Biodéchets : qualité et quantité en baisse

On constate une baisse des quantités de biodéchets collectés sur le territoire, depuis plusieurs années. En 2014, **45 kg/par habitant** ont été collectés (soit une baisse de 9 % par rapport à 2013).

Or, nous retrouvons encore beaucoup trop de biodéchets dans nos ordures ménagères : **10 kg/habitant de biodéchets sont encore présents dans les sacs roses !**

De plus, la qualité des biodéchets s'est dégradée depuis quelques mois. Nous retrouvons beaucoup trop de plastiques, métaux et déchets verts dans les contenants biodéchets présentés à la collecte.

Ensemble, poursuivons nos efforts et soyons vigilants à la qualité du tri.

Je dépose dans mon bac biodéchets

☒ Epluchures

☒ Crustacés, coquilles

☒ Pain, biscotte

☒ Restes de repas

☒ Marc de café, essuie-tout

☒ Fleurs fanées

Pour éviter les odeurs : enveloppez vos biodéchets dans du papier journal ou dans un sac compostable !

Les erreurs à ne pas faire :

- × Les déchets verts (tonte, feuilles, branchages)
- × Les sacs non compostables
- × Les plastiques (barquettes, pots de yaourt)
- × Les métaux (papier aluminium, barquettes)
- × Les cartonnettes et papiers
- × La litière animale
- × Les cadavres d'animaux

POUR NOUS CONTACTER :

SYCTOM de Saint-Pierre-le-Moûtier
9 rue de Maison Rouge - 58240 Langeron
Tel : 03.86.37.26.99 Fax : 03.86.37.24.88
syctomdesaintpierrelemoutier@yahoo.fr
site internet : www.syctomsaintpierre.fr



En cas de sinistre au sein de votre habitation (exemple : dégât des eaux, congélateur en panne), n'hésitez pas à contacter le SYCTOM ou votre mairie.



Office de Tourisme



ACTIONS A VENIR EN 2016

L'Office de Tourisme reconduira une Randonnée des Saveurs, des visites chez les producteurs et artisans locaux durant toute la saison estivale d'avril à octobre afin de faire découvrir les richesses et savoir-faire du territoire, des expositions des produits locaux et innovera en proposant une boutique de produits locaux. Suite au succès de ces sorties, l'Office de Tourisme maintiendra une programmation variée pour la saison 2016. Sans oublier la présence de notre office sur des stands lors d'événements culturels et sportifs de l'été tels que « Les foulées Saint-Pierroises » à Saint-Pierre-le-Moûtier, « la Sauvignoise », ...

Promotion également du 24 au 27 août de la « Semaine d'ateliers nature », proposée par l'association ADATER et organisée avec la communauté de communes Nivernais-Bourbonnais en partenariat avec l'Office de Tourisme de Saint-Pierre Magny-Cours. Cet événement a été animé comme chaque année par les guides de l'ADATER.

GEOCACHING

Près de 60 caches sont disséminées sur nos 14 communes ! Participez à cette chasse aux trésors des temps modernes et venez découvrir de manière ludique le patrimoine naturel, architectural, les contes et légendes de notre territoire. Tous à vos portables ou GPS, c'est parti pour l'aventure ! Toutes les informations sont disponibles sur notre site Internet, rubrique « geocaching ».

NOUVEAUTES

- Ouverture d'une antenne estivale à l'entrée du circuit de Nevers Magny-Cours de juin à septembre
- Emménagement de notre agence principale à l'huilerie de Saint-Pierre-le-Moûtier.

La plaquette de l'Office de Tourisme 2015 est toujours disponible à l'office et recense les divers attraits touristiques du territoire ainsi qu'un plan.

INFORMATIONS PRATIQUES

Nous contacter :
Office de Tourisme de Saint-Pierre Magny-Cours
2 rue Lieutenant Paul Theurier
58240 SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER
Tél. 03.86.37.21.25
Fax. 08.11.38.74.76
E-Mail : ot.stpierre-magnycours@orange.fr
Site: <http://saintpierremagnycours-tourisme.jimdo.com>

N'hésitez pas à suivre nos actions sur le site Internet et à venir nous rejoindre.

Horaires d'octobre à fin avril :
Lundi de 14h à 16h.
Mardi à vendredi de 9h30 à 12h et de 15h à 17h
(sous réserve de modifications)

INORE GROUPE
IMPRESSION

IMPRESSION DE TOUS VOS
SUPPORTS DE COMMUNICATION

AGENDAS, PLAQUETTES, FLYERS
BULLETINS MUNICIPAUX, BROCHURES...
Petites ou grandes séries, Renseignez-vous !



4 rue Thomas Edison • BP 40017
58641 VARENNES-VAUZELLES cedex
Tél. 03 86 71 05 70
contact@inoregroupe.fr - www.inoregroupe.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-là !

RESSAT
FIOUL SERVICE

Fioul, fioul supérieur, gazole
Gazole non routier (GNR)
Nettoyeur de cuve - Charbon, lubrifiants
Granule de bois



03 86 38 61 08

ZA du Champ Magnier 58240 CHANTENAY ST IMBERT

■ www.ressat-fioul.fr ■

L'esprit
gagnant



MERLOT-TP

FABRICATION ET APPLICATION D'ENROBES
TERRASSEMENT VOIRIE
VALORISATION ET DECYCLAGE DE MATERIAUX

ERIC MORIN
ENTREPRISES

EURL FONTAINE Jacky

eurl-fontainejacky.com

- Aménagement de cours
- Béton désactivé
- Enrobé à chaud
- Gravillonnage
- Terrassement
- Assainissement
- Démolition
- Maçonnerie



eurl.fontainejacky@gmail.com

Aglan - CHALLUY

06 16 58 95 53

ASSOCIATIONS

FOOT/



Football Club Sud Loire Allier 09

Les séniors ont repris depuis la mi-août le chemin des terrains et se comportent honorablement à mi-parcours de leurs championnats : l'équipe A est classée première à la trêve et l'équipe B occupe une bonne place en troisième division. La seconde partie de saison sera déterminante pour bien figurer et viser l'accession.

Le secteur jeune a la grande satisfaction des dirigeants se développe de façon considérable puisque les effectifs ont été doublés en à peine deux saisons (une cinquantaine d'enfants de 5 à 10 ans).

Le nombre de jeunes filles est en progression, elles sont intégrées dans les équipes avec les garçons. Les objectifs prioritaires du club sont le

plaisir, le respect et l'accès au plus grand nombre. Le club fait participer les enfants aux plateaux organisés par le district de la Nièvre et se porte très régulièrement volontaire pour accueillir sur les installations de St Parize le Châtel. L'organisation des plateaux et l'accueil des équipes (goûter préparé par les familles) sont très appréciés par les clubs reçus. Grâce à de généreux sponsors, toute l'école de football a reçu des sacs de sport (Entreprise Guittet Stéphane) et un survêtement (Showroom privé de Thierry Petit) pour le plus grand plaisir des enfants. Le club organisera le samedi 28 mai sur les installations de Magny-Cours un festival foot pour les U11 dans le cadre d'un projet lié à l'Euro 2016. Seize équipes nivernaises représenteront un des pays qualifiés pour cet événement. Un barbecue est également programmé le 5 mai à Saint Parize le Châtel. Des journées de découverte seront proposées aux enfants dans le courant du mois de juin et début septembre, ne

pas hésiter à contacter les dirigeants pour tous renseignements. Le club remercie l'ensemble des sponsors et bénévoles qui participent à la bonne marche du club ainsi que les deux municipalités. Pour joindre le club plusieurs possibilités, venir au stade les jours d'entraînements (mercredi à partir de 15h45 ou vendredi à 18h15), par mail sudloireallier09.fc@bourgogne-foot.fr ou sur internet Sud Loire Allier 09 footeo



CCAS/

LE REPAS DU CCAS FAIT LE PLEIN !

Le traditionnel repas du CCAS pour les habitants de plus de soixante-cinq a été partagé par cent dix personnes qui ont répondu à l'invitation de la mairie. Le repas préparé par le restaurateur Gilles Friaud «Chez Chaumat», de Cérilly (Allier), a été apprécié. L'après-midi dansant a été animé par Stéphane Dorian et Marie Wesnich qui ont apporté leur talent et leur gaieté pour une belle ambiance de fête.

Les personnes de plus de quatre-vingt ans qui n'ont pas pu venir au déjeuner ont reçu un colis festif apporté à leur domicile par les membres du CCAS.

Ce fut aussi, cette année, pour Monsieur le Maire et Madame de Riberolles, Adjointe de rendre un hommage particulier lors d'une petite visite à chacune de nos deux centenaires, Madame Juliette Sworowski et Monsieur Pierre Tissier.



UTSN - TENNIS/



Suite à l'assemblée générale du 02 octobre dernier et à l'élection de ses représentants le 09 octobre 2015, voici la liste des nouveaux membres du bureau.

Président : Pierre CARROUE
pierrecarroue@orange.fr
06.63.38.68.65
Secrétaire : Valérie RANVIER
rafa.vale58@orange.fr
06.65.23.81.98
Trésorier : Gérald MOULIN
moulin-page@wanadoo.fr
06.24.79.06.37

Responsable de secteur :
Magny-Cours
Pierre CARROUE
06.63.38.68.65
St Parize le Châtel
Raphaël RANVIER
07.60.48.27.87

St Pierre le Moutier
Annick TISSERON
06.76.34.75.59

Membres du bureau :
Virginie Michot
Bruno TISSIER
Aurélien MEUNIER

Les tarifs du club sont visibles sur notre site internet : www.club.fft.fr/utsn

Silence... CA TOURNE/

Pour les habitués des séances de cinéma, veuillez prendre note qu'elles n'auront plus lieu tous les premiers jeudis du mois, comme l'an passé, mais toutes les quatre semaines.

Dates des prochaines projections pour 2016 : les Jeudis,
31 Mars
28 Avril
26 Mai
23 Juin
28 Juillet
25 Août
22 Septembre
13 Octobre
17 Novembre
15 Décembre.



Affichage du programme sur le site quelques jours avant chaque séance.

Tarif Plein : 4 €
Tarif réduit : 2.50 €

ASSOCIATION CYCLO TOURISME SAINT-PARIZE MAGNY-COURS/



JOURNEE DECOUVERTE

C'est avec un temps agréable que nous avons repris nos séances à l'Association Cyclotourisme Saint-Parizoise, démarrage en douceur après les vacances d'été. Une fois repris notre rythme de croisière, nous avons organisé notre Cyclo découverte le 19 septembre.

SEJOUR DANS LE MORVAN

Le week-end à Glux en Glenne le 26 et 27 septembre a été une réussite grâce à une météo favorable, un hébergement et un restaurant de qualité et des parcours judicieusement choisis.

VTT SAINT PATIC

Très attendu par de nombreux clubs alentours et même des non licenciés, sous un soleil magnifique et sur de nouveaux circuits.

Nous avons terminé l'année avec notre défilé de vélos décorés le 19 décembre dans les rues de Magny-Cours qui s'est clôturé à Saint-Parize-le-Châtel avec la descente du Père Noël invité par les commerçants.

Défilé des vélos colorés !

^ Voir photo ci-dessus.

NOUVEAUX EDUCATEURS

Quatre membres du club formés en fin d'année :

- une animatrice club Claire Coyac,
- trois initiateurs route et vtt Marie Lacroix, Jean-Claude Klimeck en route et Jean-Philippe Vayssier en vtt.



SAINT-PARIZE-LE-CHATEL
MAGNY-COURS

UNE PISTE D'EDUCATION ROUTIERE

Cette piste permanente a vu le jour fin 2015 grâce à la municipalité qui a réalisé la peinture au sol à partir des plans fournis par le responsable de l'école cyclo. Le CNDS et le club cyclo ont financé les panneaux routiers, les feux tricolores et divers autres matériels. L'outil permet de préparer l'enfant à emprunter la route à vélo, seul ou en groupe. Cette piste est conçue pour valider les brevets d'éducation routière de la Fédération française de cyclotourisme, niveaux 1 à 3, comprenant tests théoriques et parcours de maîtrise.

Placée sur le plateau omnisports de Saint-Parize, la piste pourra être utilisée par les écoles dans le temps scolaire et dans le cadre des activités périscolaires. Un atelier Éducation routière niveau 1 est déjà programmé par un éducateur fédéral de l'ACSP en mars-avril. D'autres actions ont été menées avec des écoles, des centres sociaux (Saint-Pierre et Magny) et la mairie de Challuy. Des projets sont en cours de concrétisation.

JYL (Journal du Centre)



Assemblée Générale du 26 janvier 2016

Le point majeur de l'assemblée générale de l'ACSP a été l'officialisation du rapprochement des deux communes de Saint-Parize-le-Châtel et Magny-Cours sous la même bannière, celle désormais de l'ACSPMC.

Depuis de nombreuses années, l'école cyclo compte, en ses rangs, des enfants et des adultes accompagnateurs ou dirigeants issus de Magny-Cours. Avec cette création, c'est davantage l'arrivée du soutien de la municipalité voisine qui est acté. Pour le reste, rien ne change. Si ce n'est le nouveau maillot que porteront les adhérents.

Bureau de l'ACSPMC :

- Président : Christophe LYONS
- Vice-président et Responsable sorties adultes : Daniel THEVENOT
- Secrétaire : Catherine LYONS
- Secrétaire Adjointe : Graziella THEVENOT
- Trésorière : Véronique LACROIX
- Trésorier Adjoint : Jean-Christian COYAC
- Délégué Sécurité : Christophe GUCCIARDI
- Responsable de l'école cyclo : Dominique LACROIX

Dates à retenir

Samedi 2 avril

Critérium départemental du jeune Cyclo (À Limon)

Dimanche 1 mai

Critérium régional du jeune Cyclo (À St Victor sur Ouche - 21)

Samedi 11 juin

4 heures VTT d'Imphy

Samedi 25 juin

Notre repas du club

CONTACT

Tous renseignements
Christophe Lyons
03 86 58 15 32 /
06 79 36 28 14

Ecole Cyclo
Dominique Lacroix
06 76 95 58 60

Sortie Adultes
Daniel Thévenot
09 54 25 52 53

Un grand Merci !

Un grand merci à tous nos bénévoles, éducateurs, donateurs qui nous aident tout au long de l'année ainsi qu'à nos jeunes et à nos adultes qui font la fierté de notre club.

Comité des fêtes



Après la fête communale, la fête du 14 Juillet, événements relatés dans la dernière gazette, la saison s'est poursuivie par :

27 Septembre par la rando-gourmande, le jour de la fête de la gastronomie : 6/13 kms avec un petit salé lentilles pour remettre en forme les marcheurs.

22 Janvier 2016 : Notre Assemblée Générale s'est tenue devant un nombre d'adhérents conséquent (39 adhérents) lors de laquelle le Président a dressé un rapport moral plus que satisfaisant avec un budget équilibré.

ET TOUJOURS VOS ACTIVITES

- La gymnastique d'entretien tous les jeudis de 9h 30 à 10h 30 à la salle des fêtes : animée par Clémence, venez vous rendre compte sur place. 40 séances par an : 74 €.

- Les jardins partagés : la Mairie a mis gracieusement un terrain à disposition des courageux qui veulent cultiver leurs légumes. Malgré le temps sec de cet été, les récoltes ont été très fructueuses. Sous l'égide du CDF vous pouvez disposer dans la limite de la surface



prêtée, d'une parcelle de terre à cultiver soi-même.

AVEC UNE NOUVEAUTE

- La création de l'atelier multi-activités : le but étant de favoriser les échanges de savoirs faire en dessin, peinture, tricotage, couture, broderies, crochet, coloriage dans un esprit de convivialité devant café et petits gâteaux. Tout cela, dans une ambiance bon enfant qui fait oublier l'espace d'un après-midi les soucis de la vie. Séances tous les mercredis de 14 h 00 à 18 h 00 à la Maison des associations.



VAISSELLE

La demande doit être formulée par écrit (imprimé en Mairie ou sur le site : www.saint-parize-le-chatel.fr et déposée dans la boîte aux lettres du CDF (cour de la Mairie) au plus tard quinze jours avant la manifestation.

AGENDA MANIFESTATIONS 2016 A VENIR

La fête communale, brocante, marché du terroir les 21, 22 mai
Le 13 juillet le barbecue géant et apéritif du CDF suivi du feu d'artifice offert par la Municipalité
La rando gourmande 23 octobre : 6/13 kms départ 9h00/ 9h30 suivie d'un repas à définir. Réservez vos places le plus tôt possible : prix 16 €. **Contactez le 06 98 14 29 53**

CONTACT

fauchet.michel@bbox.fr
03 86 58 01 24
jeanlouis.lansade@neuf.fr
03 86 58 12 70
elisabethdupre@yahoo.com
03 58 07 08 48

EXPOSITION : LES ARBRES DE VOTRE VIE

*Pompes Funèbres
et Marbrerie Landon*

Transport toutes distances avant et après mise en bière
24h/24 - Toutes démarches - **7j/7**
Contrats obsèques - Articles funéraires - Gravures
Caveaux - Monuments
Faire-parts - Cartes de remerciements - Fleurs

11 rue de Paris
58240 SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER
Tél. : 03 86 37 45 82
Fax : 03 86 37 49 40
schwarzsylvie@orange.fr

SARL TAXI DU CHANTENOIS

JOSE MARQUES & CHRISTELLE DEPATY

06 89 74 43 06 - 06 87 43 29 47



Communes de stationnement

Chantenay-Saint-Imbert / Livry
Magny-Cours / Saint-Parize-Le-Châtel

TRANSPORTS MEDICAUX ASSIS

Consultation, rayons, chimio, kiné, dialyse, ...

ENFANTS & ADULTES

Camps, CMPP, CATTP, scolaires, privés ou handicapés

A toute heure et à toute distance

GENEALOGIE/

Notre assemblée générale ordinaire aura lieu

SAMEDI 2 AVRIL 2016 à 11h

Nous serons heureux de vous accueillir à l'Exposition (entrée gratuite). Quelques soient vos noms & origines, vous serez peut-être étonnés de retrouver des ancêtres communs avec nos adhérents.

SAMEDI 2 & DIMANCHE 3 AVRIL de 11h. à 18h.
le thème sera :
LES ARBRES DE VOTRE VIE

Vous pouvez aussi nous rendre visite toute l'année à la Maison des Associations.

Permanences au Local 3 : mardi et jeudi de 14h à 17h. & samedi sur rendez-vous.

HÉRÉDIT Cercle Culturel d'Entraide Généalogique
VOUS INVITE : À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE SAMEDI 2 AVRIL À 11 H
SALLE DES FÊTES DE ST PARIZE-LE-CHÂTEL

EXPOSITION : LES ARBRES DE VOTRE VIE
SAMEDI 2 & DIMANCHE 3 AVRIL 2016 DE 11H. À 18H.

L'Amicale/

Les activités de l'Amicale ont connu en cette fin 2015 et ce début 2016 un vif succès :

- **le défilé d'Halloween**, sous une chaleur inhabituelle, a vu des records d'affluence et a rencontré aussi malheureusement des automobilistes récalcitrants qui ont bien failli gâcher la fête,

- **la bourse aux jouets** en novembre a fait des heureux,

- beaucoup de monde s'est déplacé pour **les rifles** et de nombreux participants sont repartis avec des lots offerts par tous nos partenaires. Nous en profitons pour remercier les commerçants de notre village : boulangerie Cassier, Autrement dit, Coiff Sympa, et Françoise Toulon pour les volailles ; ainsi que : Décathlon, le karting de Magny-Cours, Conforama, restaurants « Chez Chau » et Pizza Piazza à Marzy. N'hésitez pas à leur rendre visite !

- les élèves des écoles ont beaucoup apprécié le **spectacle et le goûter que nous leur avons offerts pour Noël**, une de nos bénévoles s'étant fait accompagner par le Père Noël pour rendre visite aux enfants.

- **la soirée tartiflette** constituée à n'en pas douter un temps fort de l'année. En cette fin janvier, sur le thème du disco, de nombreuses personnes sont venues se déhancher sur des rythmes endiablés pour oublier la grisaille extérieure. Les nombreux costumes pailletés nous ont éblouis !

- depuis début septembre et jusque fin juillet, **le fitness** a toujours lieu le jeudi soir de 19h à 20h à la salle des fêtes ; **au programme, step, zumba, cardio boxing et renforcement musculaire, dans une ambiance très conviviale.**



PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

Lundi 28 mars : Chasse aux œufs
Samedi 25 juin : Voyage des CM2 au lac des Settons
Samedi 2 juillet : Fête des enfants
Vendredi 30 septembre : Assemblée générale

Si vous avez envie de rejoindre notre équipe dynamique et conviviale, n'hésitez pas !!!

Vous pouvez nous contacter :

Françoise TOULON, présidente au 03 86 58 10 65
Sophie AVERADERE, vice-présidente au 06 27 51 08 81
Par mail : amicalestparize@free.fr



Le Foyer/

SOIREE DU RIRE LES 21 et 27 NOVEMBRE 2016

Pour cette nouvelle saison, ce sont à nouveau 2 soirées affichant grand-complet qui ont régalié un public toujours plus fidèle et nombreux.

Outre les traditionnels JOJO et BODIN'S, Le FOYER a « transporté » tout son public à travers des scènes jouées ou dansées, des tableaux variés comme les nageurs ou encore black and white, et souvent très colorés tels la reine d'Angleterre ou encore le tableau final sur le thème du cabaret.

Si ces deux soirées sont l'œuvre d'acteurs des plus jeunes jusqu'aux plus âgés et d'une mise en scène précise et méticuleuse, il faut également rendre hommage à tous les acteurs de l'ombre, nos couturières et décorateurs qui pendant deux mois s'affairent avec talent à la confection des costumes et décors qui rendront les scènes encore plus réalistes.

Il ne faut pas oublier bien sûr les autres bénévoles sans qui rien ne serait possible : la sonorisation de la soirée, l'aide à l'habillage et coiffage de nos acteurs, la mise en place des décors entre chaque nouveau tableau, ...

SOIREE CABARET

Le 3 octobre 2015, LE FOYER a participé à la soirée CABARET organisée par le Comité des Fêtes de MAGNY-COURS en finançant la moitié du tarif de la soirée aux adhérents volontaires.

Certains des acteurs et bénévoles sont originaires de MAGNY-COURS, il est donc bien normal que le FOYER soit représenté dans des manifestations organisées par des communes voisines et amies.

ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale de notre association s'est tenue le vendredi 15 janvier au soir.

Après un compte-rendu des activités de l'année passée et un bilan très positif, tant moral que financier, le bureau a été réélu dans son intégralité.

Guillaume PAGE reste notre président et pour 2016, le Foyer dénombre environ 90 adultes et 30 enfants.

Une cinquantaine d'adhérents présents ont pu ensuite profiter d'un apéritif dinatoire très apprécié.

LES PROJETS A VENIR POUR L'ANNEE 2016

Comme tous les ans, Le Foyer organisera sa Fête de la Musique le 11 juin 2016.

Pour ceux qui souhaitent venir faire partager leur talent musical en chant ou instrument de musique, merci de contacter Guillaume PAGE à la boutique AUTREMENT DIT.

LE FOYER prévoit cette année un déplacement sur une journée à PARIS pour aller voir une pièce de théâtre. Cette sortie est pour l'instant programmée le dimanche 3 avril.

Des informations concernant cette sortie vous parviendront ultérieurement.

La soirée du rire aura lieu cette année encore avec deux rendez-vous : les samedi 19 et vendredi 25 novembre 2016.

Les places, et surtout les bonnes places, partant toujours plus vite d'année en année, une possible troisième soirée est à l'étude.

Les cheveux d'argent/

Assemblée Générale du 21 Janvier 2016

Monsieur Roger Mayaux a ouvert la séance en présence de quarante-deux adhérents sur les cinquante-sept que compte l'association. C'est un bon ratio pour une réunion de seniors en cette période hivernale. Mais cela s'est manifesté tout au long de l'année 2015 au cours de laquelle on a vu bon nombre de personnes répondre présentes lors des manifestations diverses.

Toutes les activités prévues au programme ont été réalisées (trois repas dansants, un buffet campagnard, deux concours de belote, une sortie cabaret et une réunion mensuelle de club, goûter de Noël et galette des Rois). Pour cette année, ont été programmées sensiblement les mêmes activités, avec



quelques difficultés de dates en raison de l'immobilisation de la salle des fêtes, en septembre et octobre, pour sa mise en conformité. Un programme détaillé a été remis à chaque adhérent. Avant de lever la séance, le président a remercié la mairie, représentée par

Marie-France de Riberolles, pour le soutien apporté, toutes les personnes présentes et tout particulièrement l'équipe dirigeante qui fait un travail remarquable. Sans oublier Pascal pour « son coup de main salutaire ». (JYL Journal du Centre) Photo

Saint-Patrice



Le 30 janvier 2016 s'est tenue l'Assemblée Générale de l'association.

Notre président Hervé Lauwick, après de nombreuses années à la tête de l'association, a souhaité se retirer de la présidence.

Il a donc été procédé à de nouvelles élections. Le nouveau bureau est désormais le suivant :

Présidente : Françoise Nivoit
Vice-présidente : Casimire Thivel
Secrétaire : Chantal Morizot
Secrétaire adjointe : Claude Lonchambon
Trésorière : Marie-Thérèse René
Trésorière adjointe : Monique Coignet

Réalisations majeures prévues cette année :

- Le fleurissement mensuel de l'église par le fleuriste « Autrement dit » est reconduit pour 2016
- Soutien à la catéchèse (livres et papeterie)
- Soutien aux diverses célébrations dans l'église, (en particulier photocopies)

- Poursuite de l'embellissement de l'église avec le réaménagement de l'entrée et de la nef

Prochains évènements /Dates à retenir :

- 12 juin : Profession de foi
- 19 juin : Repas
- 9 novembre : Rifles ou autre manifestation à définir



CopieFax

Télécopieurs
Informatique et réseaux
Photocopieurs
Traceur de plans
Imprimantes
Copie Service Noir et Couleur

commercial@copiefax.fr

Canon
DELL REGISTERED PARTNER
Microsoft PartnerNetwork
RICOH

Siège Social :
52 bis, Bd Camille Dagonneau
58641 Varennes-Vauzelles Cedex
Tél. 03 86 36 46 04 - Fax 03 86 36 41 28

Agence de Bourges :
Parc d'Activité Esprit 1
5 Rue Archimède - 18000 Bourges
Tél. 02 48 68 67 12 - Fax 02 48 68 67 13

EMMAÜS NIÈVRE
L'association accueille des personnes en difficultés.

La revente des objets qui lui sont donnés lui permet d'assurer son autonomie financière et elle ne bénéficie d'aucune subvention.

Vous pouvez déposer vous-même vos dons à la Communauté de Magny-Cours du mardi au samedi, de 8h à 12h et de 14h à 17h30. Pour les gros objets, l'enlèvement peut être assuré par la Communauté après rendez-vous téléphonique au 03.86.21.22.13.

Autrement Dit...

Guillaume Page
Artisan Fleuriste

Fleurs, Plantes, Cadres, Déco, Événements

Place de la Poste
58490 Saint Parize Le Châtel

Mardi, Mercredi : 8h30-12h30 / 15h30-19h30
Jeudi : 15h30-19h30
Vendredi, Samedi : 8h30-12h30 / 14h-19h30
Dimanche : 9h-12h30

Tel : 03 86 38 11 84
Mail : autrementdit.fleurs@gmail.com

Ajoutez "Autrement Dit Saint Parize" à vos amis

RCS : 519 417 331 00013

CENTRE VOIRIE
TRAVAUX PUBLICS - VRD

BETON CONTROLE VEURDROIS

Centrale béton prêt à l'emploi
Site : Le Veurdre - Cérilly

Matériaux de carrière
Site : Cérilly (Granit rose)
Site : Lurcy-Lévis (Calcaire)

1, rue Saint-Mayeul - 03320 LE VEURDRE
Tél. 04 70 66 42 38 - Fax. 04 70 66 42 97

M M A

Auto - Habitation - Santé - Epargne
Particuliers - Professionnels - Agriculteurs

Ghislain DE CHATELPERRON
Agent Général - TOUTES ASSURANCES

64 rue Paul Vaillant-Couturier - 58000 NEVERS
Tél. 03 86 61 06 95 - Fax. 03 86 36 31 16
E-mail : g.dechateleperron@mma.fr

CITROËN

GARAGE DU PANAMA

14 RUE DE MOULINS
58240 SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER

APPELEZ-NOUS
03 86 37 40 60

✓ Véhicule neuf
✓ Véhicule d'occasion
✓ Après-vente
✓ Pièces de rechange

nature esthetic'
beauté et bien-être au naturel

2 rue Soufflet
58470 Magny-Cours
Tél. 03 86 58 02 47

Retrouvez-nous sur facebook

BIO
Cosmétique
Charte Cosmétique

Soins du visage
Manucure
Maquillage
Épilations
Soins du corps

PHARMACIE DU CIRCUIT

Place de la Forge
58470 Magny-Cours

Tél. 03 86 21 88 55
Fax 03 86 21 88 60
phie-du-circuit@wanadoo.fr
www.pharmacie-du-circuit.com

Jean MOREAU
Docteur en
PHARMACIE

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h15 - 14h à 20h
Le samedi : 8h15 à 12h15 - 14h à 19h

RENSEIGNEMENTS UTILES

Mairie

Tél. 03 86 21 08 44
Fax. 03 86 58 04 42
E-mail : sympa-mairie@wanadoo.fr
Web : www.saint-parize-le-chatel.fr

Horaires d'ouverture :
Mardi-Jeudi-Vendredi : 14h-18 h
Mercredi : 9h-12h, 14h-18h
Samedi : 9h - 12h

Salle Polyvalente Achille RICHARD

Tél. 03 86 21 08 42

Maison Communale Claude JOLY

Associations, ALSH et restaurant scolaire
Tél. 03 86 21 08 43

Groupe Scolaire Henri SARRADO

Tél. 03 86 21 08 41
E-mail : 0580696S@ac-dijon.fr
Directeur : M. Philippe MORIZOT

Bibliothèque Municipale

Tél. 03 86 58 04 78
E-mail : biblio-splc@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :
Mardi : 16h-18h
Mercredi : 14h30-17h
Vendredi : 16h-19h
Samedi : 10h-12h

Assistante Sociale

Mme BARBAZ – Unité Territoriale d'Action Médico-Sociale
Sud Nivernais – Site Imphy
41-43 Rue Camille Baynac
58160 Imphy
Tél. 03 86 93 57 22
Permanence :
Uniquement sur rendez-vous au Centre Social de Magny-Cours le mardi après-midi.

Paroisse

Abbé Sébastien COURAULT
Presbytère - Place de l'église
58470 Magny Cours
Tél. 03 86 58 10 99 ou
06 81 21 65 36

EAP et Catéchisme
Mme LAUWICK
Tél. 03 86 58 10 33

Pour les obsèques joindre l'équipe d'accompagnement des Familles en deuil :

M. Hubert De RIBEROLLES
Tél. 03 86 58 13 52
Ou Mme Marie-Thérèse RENE
Tél. 03 86 58 12 69

Agence Postale Communale

En Mairie
Horaires d'ouverture :
Mardi-Jeudi-Vendredi : 14h-16h30
Mercredi et Samedi : 9h-11h 30

Emmaüs – Magny-Cours

Tél. 03 86 21 22 13
Horaires d'ouverture :

VENTE
Mercredi-Vendredi-Samedi :
14h-17h30

DEPOT
Du mardi au samedi :
8h-12h, 14h-17h30

Centre Social de Magny-Cours

E-mail : c.s.magny-cours@wanadoo.fr
Permanences à St-Parize :
Atelier d'Eveil dans le cadre du RAM :
Véronique LIPOWSKI, le mercredi matin : 9h30-11h30

Renseignements :
Mme PARRA-NOLIBOIS
Tél. 03 83 21 29 10
Halte garderie jeudi et vendredi : 8h-18h
Accueil de loisirs 3 à 15 ans pendant les vacances scolaires

Déchetterie de Mussy Chantenay-St-Imbert

Tél. 03 86 38 62 56
Lundi-Mercredi-Samedi :
8h-12h, 14h-17h

Déchetterie Loire Allier Magny-Cours

Tél. 03 86 21 27 40
Lundi-Mardi-Mercredi,
Vendredi-Samedi : 8h-12h, 14h-17h

Ramassage des Ordures Ménagères

SYCTOM - ZI La Maison Rouge 58240
Langeron
Tél. 03 86 37 26 99

Cabinet Médical de Saint-Parize-Le-Châtel

Cabinet infirmier :
Brigitte TINOT, Sandrine GUILBERT et
Bruno BONNARD
Lundi au vendredi : 8h15-18h45
sans rendez-vous
Tél. 03 86 58 94 56
Ostéopathe : WILLIAN Steve
Consultation sur R.D.V
Tél. 06 37 79 88 78

MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE DE M- AGNY-COURS

Rue Gravières MAGNY COURS
Tél. 03 86 21 88 00
Drs CAZIN – LIEGOIS
BEROUD-BRIOUL Céline

CABINET MEDICAL DE SAINT-PIERRE –LE MOUTIER

24, av G Clémenceau
Tél. 03 86 37 40 31
Drs HIRT et JOUSSEAUME
Tél. 03 86 37 40 31

POMPIERS

Tél. 18
GENDARMERIE
Tél. 17
SAMU
Tél. 15 ou
Tél 03 86 59 22 00

ETAT CIVIL/

Ils sont nés :

Charlyne Christiane RAMEAU
18 août 2015 à NEVERS (Nièvre)

Romain Maxime DUFOUR
7 octobre 2015 à VALENCE (Drôme)

Owen FRANCOIS
14 octobre 2015 à NEVERS (Nièvre)

Noé Cyril David VIROT
23 novembre 2015 à NEVERS (Nièvre)

Ethan Alex William BIGET
11 janvier 2016 à NEVERS (Nièvre)

Léa LUTSEN
25 janvier 2016 à NEVERS (Nièvre)

Tessa Andrée CORTEZ
Evan Henri CORTEZ
Emy Martine CORTEZ
26 janvier 2016 à DIJON (Côte d'Or)

Ils nous ont quittés :

Myriam Jeanne Frédérique MANAO épouse VISSANT
20 août 2015 à NEVERS (Nièvre)

Roland Jean MORIZOT
24 novembre 2015 à NEVERS (Nièvre)

Marie-Madeleine BROSSARD veuve FAGUET
28 novembre 2015 à NEVERS (Nièvre)

Eliane Anne Joseph PONGE veuve MORIZOT
5 décembre 2015 à ST PARIZE LE CHATEL

Roland Julien DUFOUR
21 janvier 2016 à IVRY S/SEINE (Val de Marne)

Robert Arthur SEPTIER
25 janvier 2016 à NEVERS (Nièvre)



ALLIANCE PROPRETÉ SERVICES
NETTOYAGE INDUSTRIEL

LE SAVOIR FAIRE D'UNE MULTINATIONALE
LA SOUPLESSE D'UNE PME

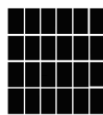
63, Bld Camille Dagonneau - 58640 VARENNES-VAUZELLES
Tél. 03 86 23 00 22 - Fax. 03 86 59 44 90 - www.alliance-proprete-services.fr
SARL au capital de 23 000€ - Siret n°40302748500016 - RCS Nevers B 403027485

PLOMBERIE - CHAUFFAGE
COUVERTURE - SANITAIRE

E.P.N.
SARL

LA BOUTIQUE
QUINCAILLERIE - ELECTROMENAGER - JARDINAGE

03 86 68 60 99
9, rue du commandant Achet - 58160 IMPHY



DISTANCE
la location automobile

LOCATION DE VEHICULES COURTE ET LONGUE DUREE

DISTANCE LA LOCATION AUTOMOBILE



- * Utilitaires du berlingo au 20 m3,
- * Véhicules de tourisme,
- * Minibus

BIENVENUE A BORD DE NOS VEHICULES

**3 route de Paris
58640 VARENNES VAUZELLES
TEL 03 86 68 22 39
trinquet@distancelalocauto.fr**